Les majuscules prennent-elles un accent?

Notre réponse du 10 octobre 2015

Nous avons consulté le ***Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale***, publié en 2002 et voici l'explication trouvée au chapitre des accents :

> *En français, l'accent a pleine valeur orthographique. Son absence ralentit la lecture et fait hésiter sur la prononciation, sur le sens même de nombreux mots. Aussi convient-il de s'opposer à la tendance qui, sous prétexte de modernisme, en fait par économie de composition, prône la suppression des accents sur les majuscules. On veillera à utiliser systématiquement les capitales accentuées, y compris la préposition À. On évitera ainsi de désorienter le lecteur ou même de l'induire en erreur comme ce pourrait être le cas dans les deux exemples suivants, si les accents étaient omis :*
> *ENFANTS LEGITIMES et ENFANTS LEGITIMÉS de Louis XIV*
> *ETUDE DU MODELE et ÉTUDE DU MODELÉ ».*

Le site de l'Académie française rajoute que les textes manuscrits et dactylographiés doivent également suivre ces mêmes règles « dans un souci de clarté et de correction ».

En espérant avoir répondu à votre question.

Cordialement,

Eurêkoi – Médiathèques de Strasbourg Eurométropole